



Contestation du procès-verbal de carence cse

Par **MMEST**, le **25/10/2023** à **11:35**

Bonjour je suis employé dans l'entreprise dans laquelle je travaille depuis le 25 avril 2022 or il se trouve que mon employeur a mis en place des pseudo "election pour un CSE en mars 2022 comme personne ne s'est présenté ils ont affiché un procès-verbal de carence, je voudrais savoir si je peux demander des réélections si moi ou d'autre salarié veulent se présenter ?

Par **Prana67**, le **25/10/2023** à **12:22**

Bonjour,

S'il n'y avait aucun candidat dans aucun collège n'importe quel salarié ou organisation syndicale peut demander la tenue d'élections au plus tôt 6 mois après la date ou le second tour aurait du avoir lieu.